

STICKS 22.90

STICKS DE CHÊNE FRANÇAIS & AMÉRICAIN

Avivés travaillés provenant de bois neuf de forêts françaises et américaines, séchés à l'air libre

Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe.

Conforme aux règlements (UE) n°1935/2004 et n°2019/934 et à l'Australia New Zealand Food Standards Code – Standard 1.3.4

Caractéristiques physiques

Aspect	Segment de chêne
Couleur	De bois blond à marron foncé, homogène tant à cœur qu'en surface
Apports olfactifs	Complexité aromatique du fruité, gourmand, épicé au toasté fumé suivant niveau de chauffe
Apports gustatifs	Apport de structure, gras, énergie et palette d'arômes suivant le niveau de chauffe
Taille & forme	900 mm x 22 mm x 22 mm +/- 800 cm ² de surface de contact +/- 300 g 2 percages D12 en bout d'entraxe 800mm

Caractéristiques physico-chimiques

2,4,6 Tribromophénol (TbP) : < 5 ng/g	2,4,6 Tribromoanisole (TbA) : < 1 ng/g
2,4,6 Trichlorophénol (TcP) : < 5 ng/g	2,4,6 Trichloroanisole (TcA) : < 1 ng/g
2,3,4,6 Tétrachlorophénol (TebP) : < 19 ng/g	2,3,4,6 Tétrachloroanisole (TecA) : < 2 ng/g
Pentachlorophénol (PcP) : < 19 ng/g	Pentachloroanisole (PcA) : < 19 ng/g

Les lots de bois utilisés pour la fabrication sont garantis sans OGM, ne contiennent aucun allergène ou natamycine et n'ont été soumis à aucun traitement chimique.

Emploi en œnologie

Dose d'emploi recommandée : 1 à 2 sticks / HL

Utilisation : Produit d'élevage des vins en fixation ou en vrac dans la cuve. Macération directe sur le vin. La durée de macération s'établit en fonction des objectifs œnologiques recherchés.

Réglementation : soumis à la réglementation dans le cadre d'un emploi en œnologie. Se référer à la réglementation en vigueur et au CODEX de l'OIV.

Recommandations de conservation

- Conserver hors sol dans l'emballage d'origine et à l'abri de la lumière, dans des locaux secs et exempts d'odeurs
- DLUO : 5 ans

Conditionnement

Eventail de 20 sticks reliés par fil de coton alimentaire, filmé dans boîte carton de 2 éventails.
75 boîtes de 40 sticks par palette. Box-palettes de 3 000 unités.

Assurance Qualité

Traçabilité par numéro de lots individuels, reconnu par BUREAU VERITAS dans le cadre de l'évaluation du plan HACCP

Précisions sur FICHE ASSURANCE QUALITE.